

## Le Vanneau huppé

Janvier 2017

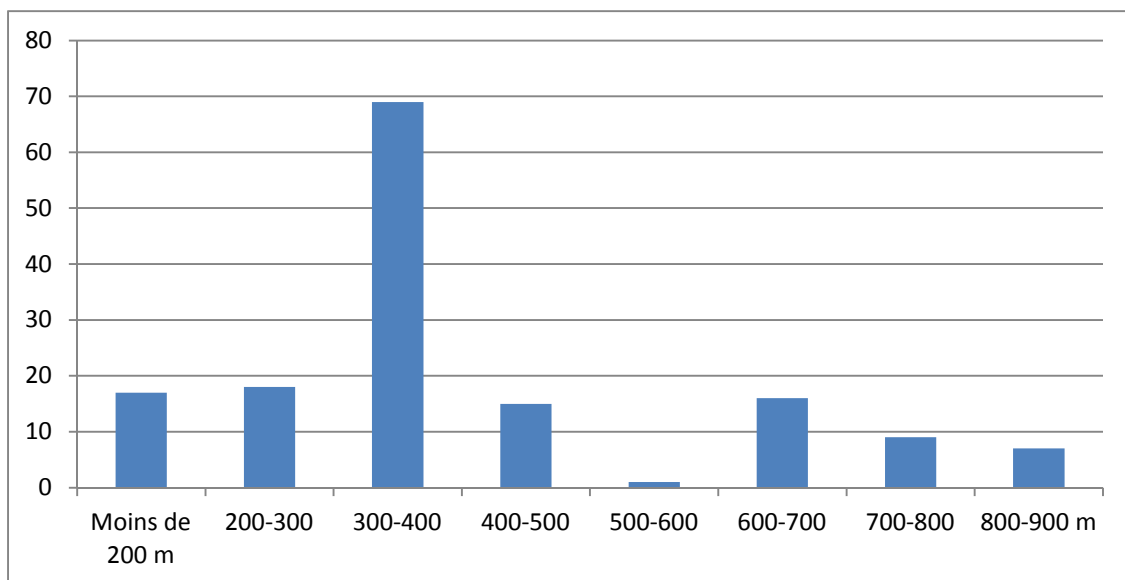
Voilà une espèce intéressante aussi bien en hiver qu'en saison de reproduction ! Impossible à confondre, le Vanneau n'est pas commun dans le Rhône, territoire périphérique à tous points de vue pour cette espèce, ce qui ne rend les données que plus remarquables.

Inutile de vous apprendre à reconnaître le Vanneau huppé. Ce limicole de belle taille ne ressemble à aucune autre espèce française avec sa huppe toujours bien visible, et son dos sombre contrastant avec le ventre blanc pur. En vol, ces contrastes entre ailes et corps éclatent. La silhouette et l'attitude en vol sont tout aussi caractéristiques : le Vanneau utilise ses ailes rondes pour exécuter, à la saison des parades, de véritables séances de voltige aérienne en poussant des cris sonores et roulés. En hiver, le cri d'alarme et de contact est un « Di-zouit ! »

Ah, dernier point. En réalité le manteau sombre du Vanneau huppé est vert. Disons à reflets verts métalliques. C'est très visible sous une bonne lumière et on entend parfois dire « j'ai vu un drôle de gros oiseau avec une huppe, tout vert avec du blanc dessous »... Ne vous laissez pas dérouter, c'est le vanneau.

Le Vanneau huppé est un oiseau de plaine. C'est ce qu'on lit un peu partout, y compris dans le dernier Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Comme nous allons le voir tout de suite, c'est oublier quelques variantes régionales qui concernent notre département.

Voici en effet la répartition altitudinale des sites (lieux-dits) où le Vanneau huppé est noté comme nicheur probable ou certain, depuis 2008.



Les sites ainsi enregistrés sont au nombre de 152, pour une population nicheuse rhodanienne estimée à 150 couples grand maximum, plus vraisemblablement une centaine. En raison de la mobilité des couples et d'une pression d'observation toujours variable, le nombre de lieux-dits où cette reproduction est notée oscille entre 48 et 67 par an.

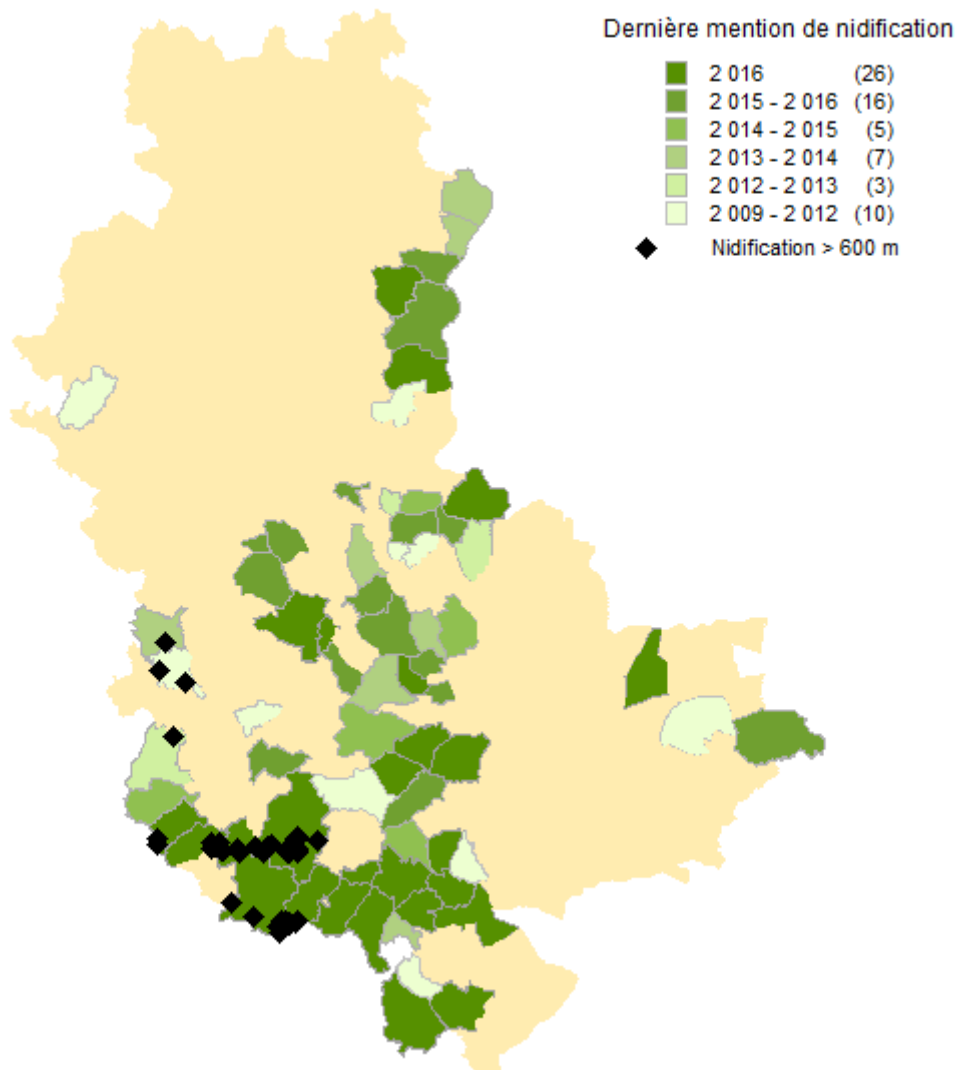
Que l'on prenne comme référence le nombre total de sites ou le nombre de sites d'une année donnée, le constat est le même : un bon cinquième de nos Vanneaux se paient le luxe

de nicher au-dessus de 600 mètres d'altitude. L'image d'un oiseau de prairie humide ou de plaine céréalière en prend donc un coup.

Nous avons ici, en beaucoup plus petit, une situation qui évoque celle constatée en Auvergne. Cette belle région offre au Vanneau, avec les planèzes volcaniques, des océans de prairies aux fonds humides, et une bonne part des couples connus niche bien au-dessus de mille mètres d'altitude.

Chez nous, pas de planèzes, pas de prairies à plus de mille mètres, mais tout de même un haut plateau, celui des monts du Lyonnais, qui offre à quelques couples des prairies ou des luzernes utilisables.

Voici une carte des communes où la nidification (possible, probable ou certaine) a été notée, avec un code couleur indiquant la dernière mention de reproduction (le dernier code atlas connu). Les petits symboles noirs indiquent une donnée de couple nicheur à plus de 600 mètres d'altitude.



Nous avons donc trois noyaux sur « l'altiplano », l'un au nord du côté de Villechenève, le second sur Saint-Martin-en-Haut et le troisième dans les prairies un peu tourbeuses de Sainte-Catherine et Larajasse, du côté des célèbres zones à busards de Saint-Apollinaire et du Barrot. Le premier et le plus nordique de ces noyaux n'a d'ailleurs plus donné lieu à mentions depuis 2012, vous avez donc une première idée des devoirs de vacances qui vous seront confiés à l'issue de cet article.

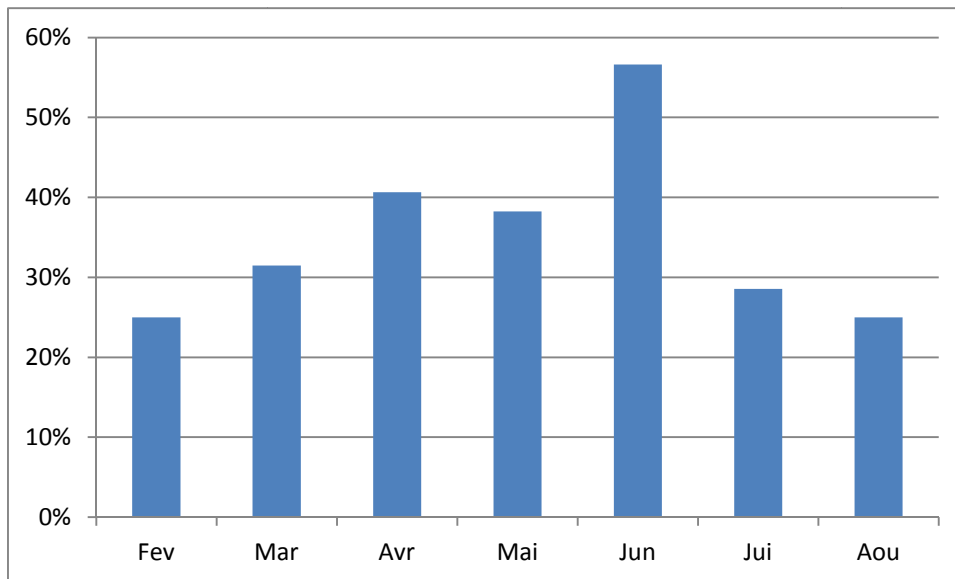
Si l'on s'intéresse maintenant à la carte des communes occupées hors tout paramètre d'altitude, on voit le Vanneau occuper la plupart des territoires présentant un paysage mixte cultures/prairies et une topographie pas trop tourmentée. Toutefois, il existe des communes où son absence peut surprendre, notamment dans la zone centrale du plateau. Mais peu d'espoir de découverte : nous sommes là dans des zones quadrillées par des habitués de Faune-Rhône qui ne rateraient pas cette espèce très démonstrative. Enfin, il n'y a rien à perdre à tenter le coup quand même...

Nous aurions une population grossièrement répartie de la sorte :

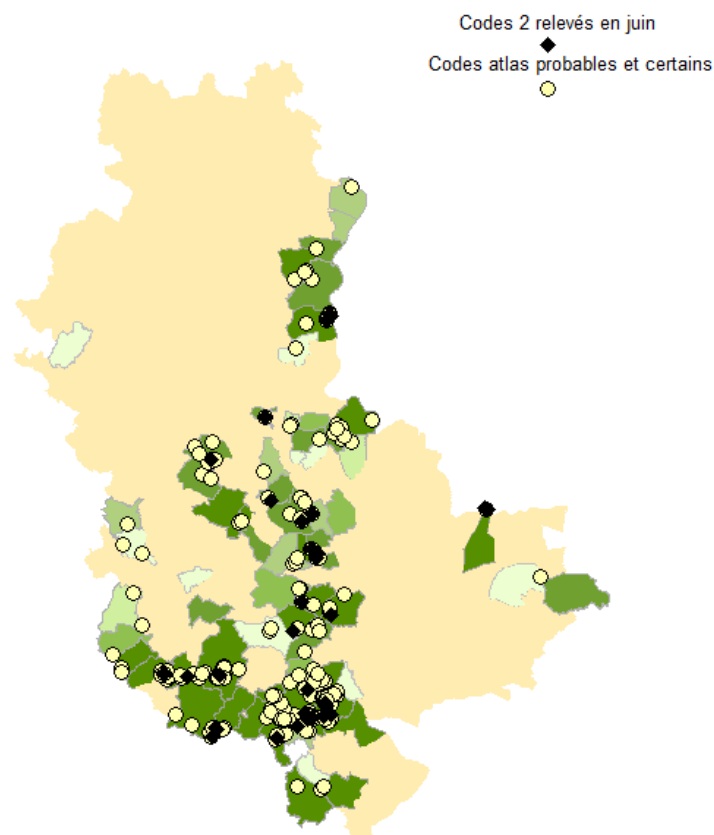
Val de Saône nord (de Dracé à Villefranche)	5 couples
Val de Saône aval (Quincieux, Morancé...)	5 couples
Nord-ouest lyonnais (autour de Lentilly)	3-5 couples
Ouest lyonnais (de Sainte-Consorte à Brignais)	10 couples
Turdine (les Olmes, Saint-Romain de Popey)	6-7 couples
Est lyonnais	3-4 couples
Plateau mornantais	30 couples
Plateau du sud-ouest (de Villechenève à Larajasse)	20-25 couples
Pilat	0-1 couple

Côté chronologie, vous notez des parades dès la dernière semaine de février (24 février 2008 à Lentilly, 26 février 2014 à Chassagny...) Ces parades occupent toute la première décennie de mars. Des oiseaux couvant sont notés avant le 20 mars (17 mars 2015 à Sainte-Consorte, 18 mars à Saint-Martin en Haut) et jusqu'au 25 avril. Les nids sont rarement visibles et pendant toute cette période, on observe surtout les comportements typiquement « Limicole » de parade très démonstrative, de défense du territoire ou de mime de l'aile cassée. Le Vanneau est l'une des rares espèces qui offre l'occasion d'user du code atlas 11 ! Les premières éclosions ont lieu autour du 10 avril (2 poussins « de 3 ou 4 jours » à Sainte-Consorte le 12 avril 2014). Mais des oiseaux couvant sont encore notés jusqu'au 20 mai, sans doute des pontes de remplacement.

Difficile à suivre, la reproduction du Vanneau ! Les couveurs sont rarement visibles dans les hautes herbes et les poussins eux-mêmes excellent à se tapir. Vous transmettez de nombreux codes atlas 2, pour une simple observation d'oiseaux posés sans comportement particulier, jusqu'en plein mois de juin. Voici la part des codes 2 sur le total des codes atlas transmis, entre février et août :



Ce qui veut dire que beaucoup de données en pleine saison de reproduction ne nous donnent finalement que peu d'information sur le bon déroulement de cette nidification. Ce qui est fâcheux, voyez-vous, c'est que ces données sont en pleine zone où l'on relève par ailleurs des codes Probables et Certains. Voici la carte qui superpose les deux. Le résultat est implacable.



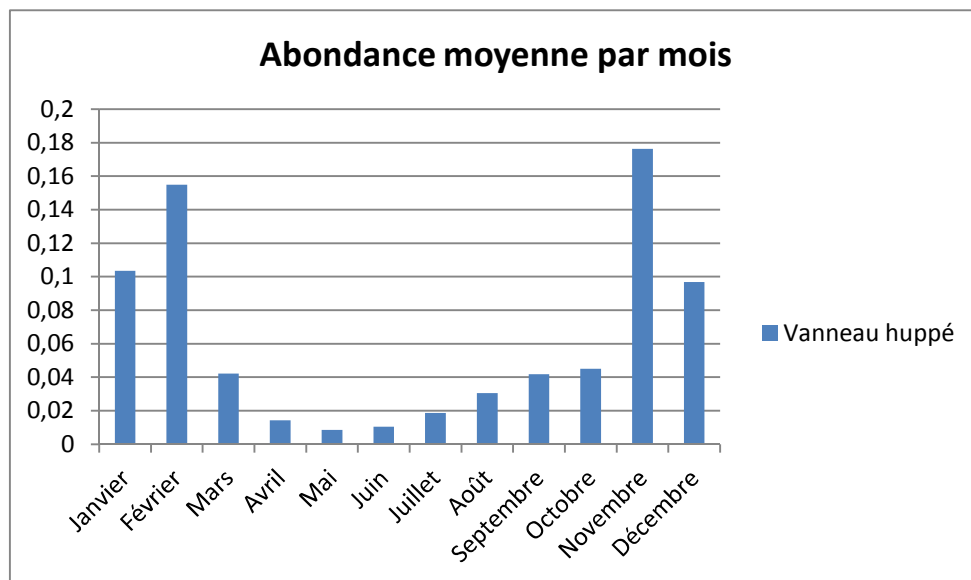
L'affaire se complique lorsqu'on examine les données à code atlas 13 : souvent, le nombre de jeunes indiqué est très faible par rapport à l'effectif total. On observe même de petites troupes d'adultes (jusqu'à 16) en compagnie d'un ou deux jeunes. Ce qui semble indiquer un

succès de reproduction fort médiocre et une chronologie assez étalée. Les observations d'oiseaux sans comportement nicheur visible en plein mois de juin correspondent peut-être à des nicheurs ayant échoué rapidement.

Le seul moyen de le savoir est de retourner régulièrement sur les parcelles où vous aurez vu des Vanneaux se cantonner pour comprendre ce qui s'y trame, et en particulier d'examiner soigneusement les groupes pour y dénombrer les jeunes de l'année. Enfin, préciser si le « juvénile » ou « l'immature » assorti de son code 13 est un poussin ou un jeune volant permettra de mieux estimer la date et l'étalement des pontes !

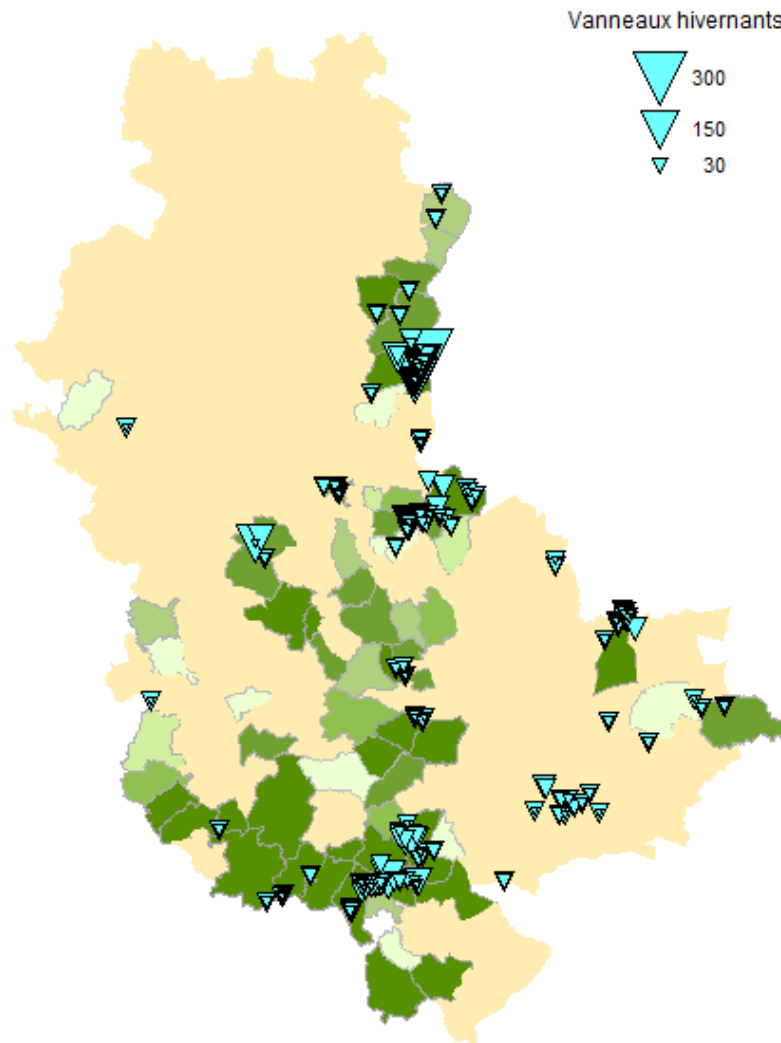
### Parlons maintenant de l'hiver.

La chronologie est relativement simple : jusqu'en octobre, l'abondance du Vanneau reste remarquablement stable, ce qui tend à montrer que nous n'avons alors que les nicheurs locaux accompagnés de leurs jeunes.



Tout change en novembre où l'effectif grimpe brutalement et atteint une valeur qui diminuera peu au cours de l'hiver : si l'on somme les effectifs maxima relevés sur tous les lieux-dits à Vanneau au cours d'un mois donné, faisant donc l'hypothèse que chaque secteur d'hivernage aura fait l'objet d'un comptage une fois dans le mois, on arrive à un total d'environ 400 Vanneaux hivernants dans le Rhône, qui vont y stationner de novembre à début mars maximum. Les effectifs s'effondrent dans la dernière décade de février, alors qu'on note les premières parades. La boucle est bouclée...

Sur le plan de la répartition, il est intéressant de superposer la carte des oiseaux hivernants à celle des communes avec nidification. En effet, pour l'essentiel, les deux ont tendance à se recouper.



Les groupes les plus importants sont notés en Val de Saône (principalement Arnas et Saint-Georges de Reneins), plus rarement en vallée de la Turdine. L'hivernage est bien plus épars, avec de petites troupes, sur le Mornantais et le flanc sud des Monts du Lyonnais, ainsi que dans l'est lyonnais. Le secteur des Grandes Terres de Feyzin est le seul site important et régulier qui soit utilisé exclusivement en hiver. Autrement dit, la plaine de l'est lyonnais n'est pas un site à Vanneaux, qu'elle soit trop petite, trop dérangée par les activités humaines, ou tout simplement trop au sud (le Rhône est globalement en limite d'aire pour le Vanneau, tant nicheur qu'hivernant).

Il y a cependant à faire et peut-être à découvrir en hiver. Mais c'est surtout en saison de nidification que la LPO aura besoin de vous, pour préciser la chronologie, les milieux utilisés, et peut-être découvrir de nouveaux couples dispersés.

Ou tout simplement confirmer les sites connus, car si la base indique une situation plutôt stable, l'inquiétude plane sur certains sites de nidification qui n'ont pas été fréquentés en 2016. Vous avez, au sens propre, toutes les cartes en main !